

# Atelier habitant.e.s GAGARINE n°3 - Quartier fertile - le champ des possibles

## Jeudi 8 juin 2023

Environ 40 participant.e.s.

### Support de l'atelier :

- Présentation en séance en 3 temps :
  - o retour sur l'atelier 1, 2, 2bis, et adaptation du plan, éléments validés et en cours de discussion.
  - o 2 micro-conférences :
    - Agroforesterie et plantations.
    - Atelier r.are, démarche menuiserie réemploi.
  - o 3 Ateliers simultanés cartes sur table.
    - Végétal : usages et intégration de la végétation.
    - Plantations Verger : quelle essences et strates.
    - Potager : taille des parcelles, organisations possibles.
- Cartes sur table – situation actuelle et projets en cours.
- Images de références, et photos diverses posées sur les tables.

En présence de représentant.e.s du copil citoyen, habitant.e.s de l'ensemble des bâtiments du quartier, nouveaux et anciens résidence des Fontaines, médiateurs, jeunes...

### 1\_ Introduction

Périmètres et calendrier : retour sur les périmètres de projet, éléments à valider en priorité pour permettre lancement des travaux de terrassement en septembre et axes de travail sur le moyen terme (espace de transformation alimentaire, etc.).

Synthèse des ateliers : retour sur les compte-rendu des ateliers 1, 2 et 2bis, attentes citoyennes, marges de manœuvre du projet quartier fertile, sujet de convergences et divergences\*.

Pollution des sols : état des lieux les tests de pollution : recommandations faites pour le carottage de lieux précis. L'étude préalable sur le site n'indique pas de risque potentiel de pollution à proximité immédiate, ce qui nous permet d'être optimistes pour les plantations. Cela sera confirmé par les tests qui pourront être réalisé au moment des travaux de terrassement en septembre. Nous avons demandé un carottage précis sur le site.

### 2\_Retour sur les 3 derniers ateliers

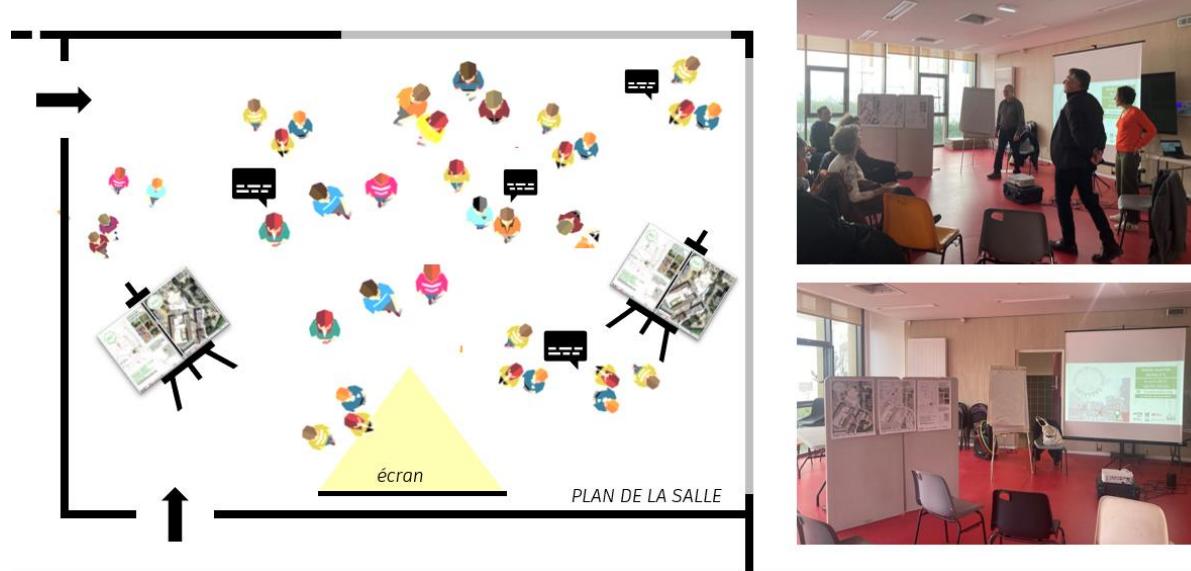
#### > Retour sur l'atelier 1 (jeudi 6 avril 2023)

Une quarantaine de participant.e.s

Résumé du compte-rendu complet envoyé à l'issu de l'atelier :

- *Besoin de préciser le niveau d'implication des habitant.e.s*
- *Une place à donner les enfants dans un projet d'agriculture urbaine*
- *Envie d'un projet écologique / respectueux / esthétique*

- *Envie d'un espace partagé par tous et toutes, petits et grands, anciens habitants, nouveaux habitants, habitants à venir*
- *Envie d'un espace vivant mais calme...*
- *Lieu pour apprendre à faire et partager un savoir-faire*
- *Frustation pour beaucoup d'habitants vis-à-vis du manque d'espace public et de lieux pour les enfants, ainsi que du report de la livraison du city stade dans le cadre de l'évolution du projet de renouvellement urbain*

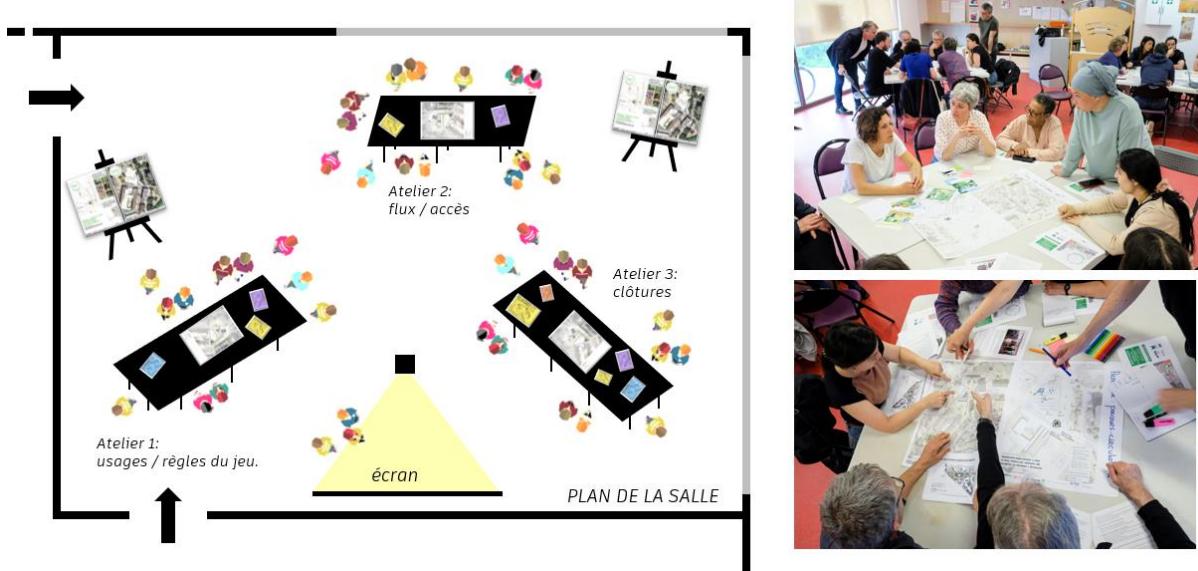


#### > Retour sur l'atelier 2 (jeudi 4 mai 2023)

Une quarantaine de participant.e.s

Résumé du compte-rendu complet envoyé à l'issu de l'atelier :

- *Besoin d'impliquer plus les habitant.e.s des bâtiments plus anciens*
- Besoin d'impliquer plus de jeunes, enfants, adolescents
- Nécessité de prendre en compte le décalage temporel entre la réalisation de espades sportifs (2026, consultation auprès des habitants à partir de 2024) et la réalisation immédiate du verger et du potager
- Volonté de fermer le verger la nuit, et réaliser les accès côté école. Ne pas réaliser de passage « public » entre la noue et le lot 5
- Les potagers fermés et réservés aux usager.e.s de ces lieux
- Des clôtures comme lieu d'usages (loisirs, sportifs, ludiques) / des clôtures comme support végétal.
- L'espace de transformation alimentaire au rez-de-chaussée du lot 5 comme incubateur culinaire, réservé pour des évènements de cuisine pour groupes, centres sociaux, associations...
- Nécessité pour l'ensemble des participants d'organiser un atelier « dédié » pour les habitants des bâtiments plus anciens dans le quartier



#### > Retour sur l'atelier 2bis (mercredi 24 mai)

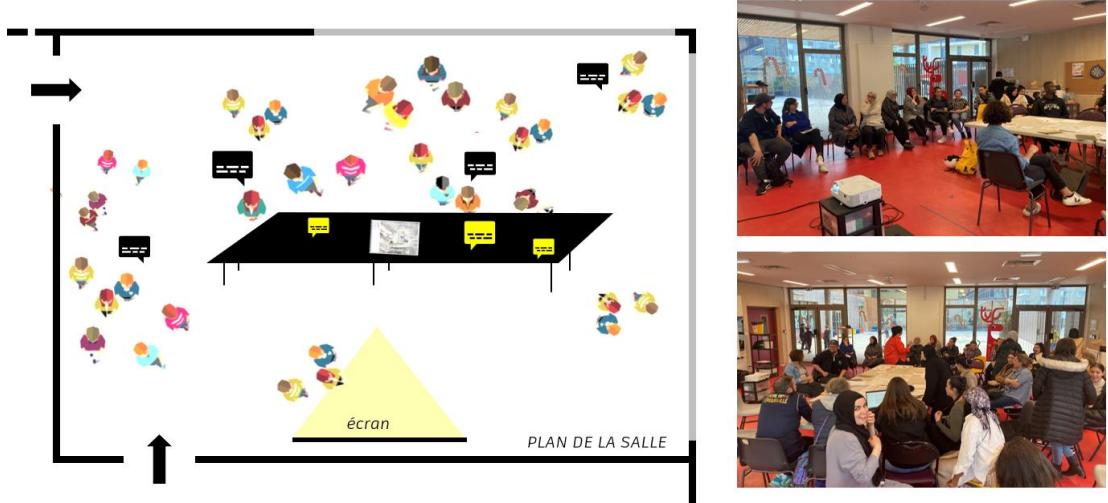
Une cinquantaine de participant.e.s

Cet atelier 2 bis, organisé à la demande des habitant.e.s à l'issu de l'atelier 2, est introduit sur la base d'un travail réalisé par les habitant.e.s (les « mamans » et les jeunes enfants et adolescents) suite à deux réunions de préparation. Présentation par des porte-parole de synthèse sous la forme de 3 volets :

- Motivations des parties prenantes
- Légumes et aliments
- Murs des sports (escalade, danse, steps, ping-pong, etc.)

**> Démonstration d'un fort intérêt des habitant.e.s « historiques » du quartier pour une appropriation du potager, du local de transformation alimentaire (avec proposition de gouvernance, association, types de structures ESS) et liste de supports sportifs souhaités adultes et jeunes.**

**> Nécessité de prendre en compte des espaces pour les 6-12ans et les ado-grands adolescents.**



### 3\_schéma de synthèse des 3 derniers ateliers (proposition du travail en cours lors de l'atelier)

Ces divers ateliers ont permis de faire évoluer le schéma principal du projet et de proposer les éléments du travail en cours en séance plénière aux habitant.e.s :

- Implantation d'une clôture en ganivelle de 80cm de haut selon les limites ci-dessous
- Des portes pour les espaces du potager récréatif et du verger, avec des horaires régulés – comme les horaires d'un parc public (à définir qui est le garant de l'ouverture et de la fermeture de ces portes)
- La clôture sud du verger en recul de 4 mètres par rapport à la limite parcellaire créant un espace « support d'usages » intergénérationnel (mur d'escalade, barre de danse, table de danse, bancs-steps...)\*
- Des petits équipements ludiques pour les enfants dans le verger
- Un sas avec cabane à outils, point d'eau et compostage entre potager récréatif et potager productif
- L'opportunité d'un toboggan dans la pente la plus forte du verger (profitant du dénivelé prévu de 2-3m)

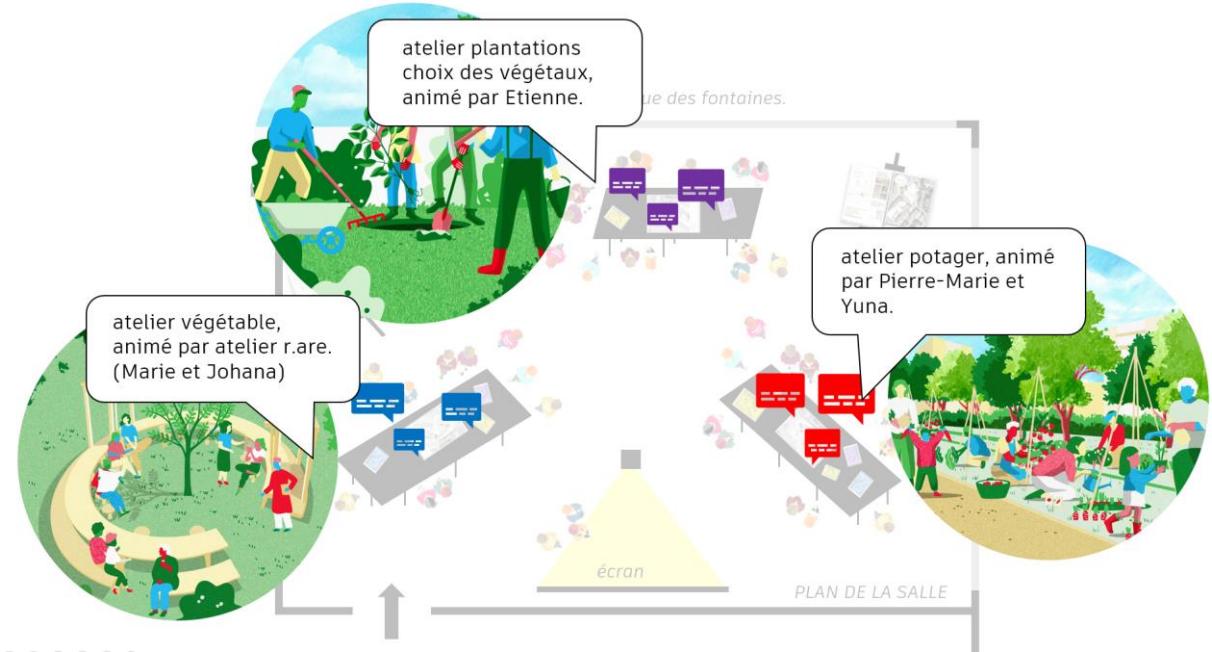


Premières pistes présentées lors de l'atelier du 8 juin pour échange avec les habitant.e.s

### 4\_Retour sur les tables-rondes de l'atelier 3 : 2x3 ateliers

**Méthodologie** : 3 ateliers simultanés de 15 minutes autour de 3 thèmes, puis rotation. Possibilité à chaque participant.e.s de participer à 2 ateliers.

Restitution commune par chacun des 3 animateur.ice.s.



**Table ronde 1 : végétal, usages, adaptations, règles d'usage, quelle place pour la végétation par atelier R.are.**

- **la végé-table :** mobilier urbain à la convergence des flux piétons de Gagarine (rue des fontaines et rambla) en interface entre le verger, le potager, l'école, l'espace de transformation alimentaire, le centre social, l'ALI, les futurs commerces... Au-delà des fonctions classiques de s'asseoir et socialiser dans l'espace public, la végétale est un support d'usages à inventer autour du thème du végétal.
- questions posées aux participant.e.s : Par rapport aux deux dernières créations des deux végétales réalisées à Marcel Cachin et au jardin Casse-dalle, quelles adaptations sont nécessaires à prendre en compte dans le contexte de Gagarine ?

Les idées qui ressortent des deux ateliers sur la végétale sont les suivantes :

- **La crainte des « mésusages » et d'un débordement des nuisances nocturnes** pour les habitants des lots 5 et résidence des Fontaines\* (proposition de certains participant.e.s de clôturer l'espace dans lequel se trouve la végétale). Ou mettre en place un règlement ou guide bon usage de la végétale indiquant des horaires d'utilisation.
- **Prévoir de l'ombre** : mettre en place des structures verticales pour faire grimper de la végétation (type vigne ou houblon) et/ou planter des arbres en périphérie de la végétale (côté Est et Ouest)
- **Les structures verticales pourraient également servir de support de communication** lors d'événements.
- **Rendre accessible les tables pour les ateliers cuisine.** – prévoir des espaces sans banc pour utiliser les tables comme plans de travail. Implique de penser à une finition spéciale sur la table qui la rendra facile à nettoyer et pratique pour cuisiner. Si possible la présence d'un point d'eau à proximité serait à prévoir.
- **Pas de végétation centrale pour faciliter les usages** : classe en plein air pour l'école à côté, accueil des réunions de l'association du verger et/ou du potager, cours de cuisine, ateliers, stand de vente de légume, etc. La végétale est pensée comme un lieu central d'échanges et de convivialité.
- **Veiller à la sécurité** (sol dangereux à CasseDalle)

- **Fort intérêt pour un chantier participatif pour la construction de la vegetable**  
**Pour info\*** : implantation végétale à distance de 40m du lot 5 et 50m de la résidence des fontaines.

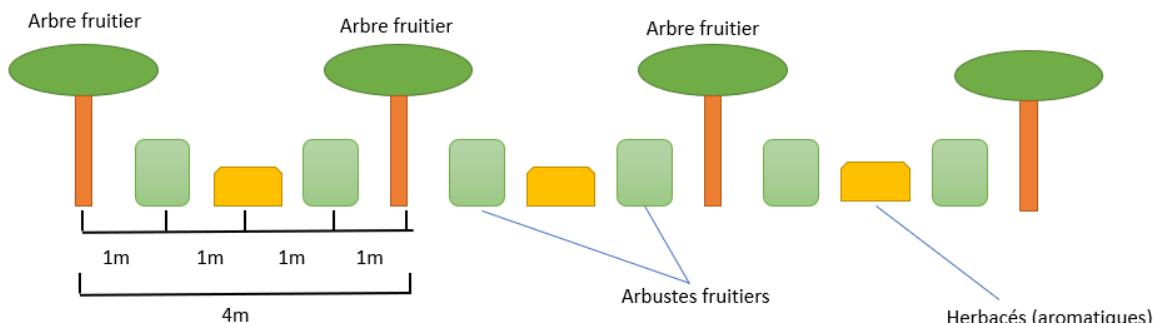
**Table ronde 2 : plantations, choix des essences pour le verger et les noues par Etienne, chef de culture**

► le verger :

- un potentiel pour une plantation d'entre 20 et 30 arbres fruitiers sous forme de haies, taillis sous futaie (TSF) dans les espaces les plus denses, permettant une alternance de arbres, arbustes et herbacées ;
- Futaie régulière dans les espaces de passage et de loisirs, permettant l'installation de jeux pour enfants et de loisirs actifs (types petits agrès légers) ;
- Vignes et kiwis sur les clôtures, en culture palissée

► Noues :

- Céréales type blé noir au printemps-été
- Moutarde le reste du temps



- questions posées aux participant.e.s : Quelles essences à choisir pour le verger ? Quelle volonté des habitant.e.s de participer aux ateliers de plantation ?

Les idées qui ressortent des deux ateliers sur les plantations sont les suivantes :

- Engouement dans le projet général.
- Par ordre de priorité, choix des essences suivantes :
  - Pommiers, figuiers, cerisiers, pruniers
  - Framboisiers, noisetiers, groseillers, myrtilles...
  - Aromatiques : menthe, sauge, romarin...
- Au-delà des plantations de type « arbre » volonté de planter de la vigne (pour les fruits et les feuilles), kiwis sur les clôtures.
- Attendre 2-3 ans pour première récolte de pommes mais moins pour les plantations de type figuiers et pruniers ;

**Table ronde 3 : potager : gouvernance et dimensionnement de parcelles** par Yuna Conan, directrice de l'agriculture urbaine et de la transition alimentaire et Pierre-Marie Auffret, atelier isla.

- ▶ **le potager récréatif** : parcelle en plateau de 370m<sup>2</sup> en pleine terre, pour les habitants.e.s dont l'organisation et la spatialisation est à définir. Présentation aux habitant.e.s de différents scénarios avec variation de la taille des parcelles de 5 à 15m<sup>2</sup>, pour la création de 10 à 35 parcelles. Le long de la clôture, positionnement de bacs surélevés et assises.
- ▶ questions posées aux participant.e.s : Combien de personnes motivées pour prendre en charge le potager ? Quelle mode de gouvernance mettre en place ? Quelles préférences dans le dimensionnement des parcelles : privilégier la taille des parcelles ou le nombre de parcelles attribuées ? Quel mode d'attribution, quel encadrement d'un règlement ?

Les idées qui ressortent des deux ateliers sur les potagers sont les suivantes :

- Le potager comme un lieu d'échange et de rencontre
  - OK pour l'implantation de certains bacs surélevés + bancs le long de la clôture comme lieux de pause
  - Une gouvernance partagée sous la forme d'un collectif ou d'une association
  - Un tirage au sort des participants en cas de forte demande
  - Une rotation des jardiniers avec système de bail avec durée limitée (2-3ans ?)
  - Des règles du jeu et une charte à rédiger et à respecter :
    - Réattribution des parcelles non jardinée plus de 6 mois
    - Témoigner d'un engagement au partage, à l'entraide et la sociabilité et au respect de règlement
  - Un panachage dans la spatialisation du potager :
    - Des petites parcelles pour les débutants.
    - Des plus grandes parcelles à partager entre plusieurs familles.
    - Des bacs surélevés en priorité pour les plus âgé.e.s (problème de dos).
  - En complément, penser le talus contigu comme un potager ouvert cultivé sous la forme d'ateliers collectifs et partagé (sous l'encadrement possible des maraîchers du potager productif).
- ▶ **le potager productif** : exploité par l'équipe de la Cité Maraîchère ; des moments de vente devront être organisés dans le quartier (tarifs en fonction des quotients familiaux)

#### **4\_Prochaine échéances**

- Travaux de dévoiement sur le site en juillet et août
- Début des travaux verger et potager : septembre
- **Mardi 23 septembre 2023 : atelier 4 : enjeux et usages de l'espace de transformation alimentaire**
- Festival des transitions alimentaires du fin septembre prochain

## 5\_Conclusion et arbitrage final des élus pour que les travaux puissent commencer au plus vite

- Un certain nombre de convergences au niveau du verger, des clôtures et des modes d'organisation du potager.
- Des éléments de validation à obtenir concernant l'implantation de programmes de loisir sortant du champ strict de l'agriculture urbaine.
- **Une divergence de point de vue sur la construction d'une clôture autour du mobilier urbain de la végétale :**
  - Fermer la végétale dans une clôture pour éviter les nuisances acoustiques.
  - Ne pas fermer la végétale dans une clôture mais réguler strictement son usage par des règles à respecter et trouver le moyen de faire respecter les règles.

### Arbitrage final

Suite aux nombreux échanges qui ont nourri les différents ateliers du Champ des Possible à Gagarine, le résultat de la concertation a été présentée aux élu.es. Ces derniers, au-delà de saluer la démarche et l'engagement fort des habitants dans cette belle concertation, ont décidé les éléments suivants :

- Un verger clôturé, ouvert en journée et fermé le soir
- Une clôture du verger sur le côté de la bande active d'une hauteur de 2 mètres, dans un matériau solide, élégant et ajouré – dans le respect des normes anti-intrusion - afin de donner à voir la saisonnalité du verger pour les enfants et les adultes, depuis l'espace public
- Le maintien de la végétale dans l'espace public tout en prévoyant des fourreaux qui permettraient de l'inclure dans le verger fermé le soir si cela était nécessaire (cf. pointillés rouges sur le plan ci-dessous)
- De garantir les usages des jeux d'enfants et des assises au sein du verger
- De valider la boite à escalade et du miroir à danser sur la façade sud du verger
- On veillera bien par ailleurs à afficher, dès la livraison des espaces, les règles d'usage (avec arrêté municipal à l'appui) de la végétale comprenant notamment le respect des horaires de la végétale et l'obligation de nettoyer le site après utilisation

